



CP VENDIN-LE-VIEIL

MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
CENTRE PENITENTIAIRE  
VENDIN LE VIEIL

# COMPTE RENDU DU CHSCT DU 07 AVRIL 2022

La réunion est présidée par l'adjoint au chef d'établissement.

Les procès-verbaux de Mars et Octobre de l'année dernière ont été validés.

FO en accord avec les autres OS a demandé que sur les PV des réunions, les personnes ne soient plus nommées, mais que ce soit le sigle de l'OS qui y soit représenté. Montrant ainsi que nous sommes des représentants du personnel et non pas que nous parlons en notre nom propre.

## REGISTRE SST



**Rappel** : ce registre se trouve au rez de chaussée du bâtiment administratif à gauche de l'ascenseur. Tous les points du registre ont été traité dans un délai raisonnable.

- Une fois encore, nous avons alerté la direction sur les difficultés de **communication en détention avec les DECT** qui ne passent pas dans les bureaux.
- Nous avons encore demandé la remise en service **d'une ligne fixe** dans le bureau quitte à se défaire d'un DECT par binôme. Il est à noter que pour le changement des DECT hors d'usage, un signalement doit être fait sur GENESIS pour les changer.

- Concernant **les films opaques** au niveau des secteurs socio-culturelles et promenades MC2/3 et QCD les devis sont en cours. Ils seront donc bien posés.
- Une étude a été lancée pour **les fauteuils des miradors**, un ergonomiste est passé le 08 Mars, nous attendons ses préconisations. FO a demandé à pouvoir consulter les devis avant tout achat, afin de ne pas se retrouver bloqué des années avec des sièges inadéquats. **L'ensemble des OS a alerté la direction sur les problèmes des fenêtres sur ces mêmes miradors.** La Direction demande aux agents de faire les signalements sur GENESIS, que ce soit pour des problèmes d'étanchéité ou de fonctionnement, afin de pouvoir engager des pénalités contre SODEXO. Des relevés de température ont également été faits sur cette zone.  
FO se demande comment car la nuit là-haut, il fait encore froid !

**DONC LES COPAINS PRÉVOYEZ UNE PETITE LAINE !**

## ANALYSE DES DÉCLARATIONS D'ACCIDENT DE TRAVAIL

FO déplore la non prise en charge de certains A.T. qui de notre avis semblent justifiés sachant que les agents ont repris le service dans des laps de temps très courts.



## CRISE SANITAIRE



L'établissement est cluster depuis Décembre 2021.

24 agents sont en télétravail en journée fixe ou flottante.

La majorité avec une seule journée fixe. Le télétravail est soumis à autorisation du chef d'établissement, sous la condition que l'agent soit autonome et qu'il soit installé depuis plus de 3 mois dans le poste. Un entretien est réalisé tous les 3 mois entre l'agent et son chef de service afin de faire un bilan.

L'impact sur la charge de travail a été invoqué. Les difficultés pour le SDA, l'ADP et les RH également.

**FO** tire son chapeau à l'ensemble de ces services qui ont su tenir bon !

**FO** déplore par contre la gestion des cas de COVID chez les détenus qui ont dû changer de cellule.

La direction nous a signifié qu'elle n'avait fait qu'appliquer la note de la DAP (encore une fois !).

**FO** a rappelé que Vendin est un établissement pour peine et que du fait de l'encellulement individuel une simple mesure d'isolement sanitaire était plus judicieuse.

**FO** réclame que les détenus restent dans leurs cellules le temps de leurs confinements et cela pour éviter des problèmes de sécurité.

## SÉCURITÉ INCENDIE

Au vu du contexte sanitaire aucun exercice n'a été réalisé. **Mais l'un de nos derniers incendies a déclenché l'évacuation du bâtiment administratif.**

La commande a été passée pour un poteau de point de rassemblement, mais

**FO** a fait remarquer qu'il en fallait deux car il faut deux points de rassemblement au cas où les fumées impactent le point initial.

Notre demande a bien été prise en compte et la commande va être passée.



## PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNELS EN CAS D'INCIDENT ET/OU D'AGRESSION



Il s'agit là d'un vieux document qui datait de 2017 et qui a été mis à jour.

**FO** a demandé que le protocole de prise en charge des agents soit disponible sur le commun pour que le maximum de personnels soient informés.

## DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP).

**FO** félicite l'ensemble des agents et l'ADP qui ont réalisé dans un délai très court la numérisation du DUERP.

**FO** était présent aux groupes de travail et cela n'était pas gagné d'avance.

**FO** déplore juste le fait de ne pas avoir eu accès aux comptes-rendus des groupes de travail.





## QUESTIONS DIVERSES

Notre organisation syndicale a été la seule à envoyer des questions lors de cette instance.

- Sur le **plan peinture**, charge est aux agents de signaler sur GENESIS et le registre SST l'état de délabrement des bureaux.

- Concernant le **renouvellement du mobilier (fauteuil)**, SODEXO nous remplace 20 mobiliers à l'identique sur une période d'un an. Pour le mobilier supplémentaire il est à la charge de l'établissement. L'idée a été émise de changer les fauteuils actuels par des fauteuils moins chers mais plus solides. Il faut travailler sur des devis.
- **FO a demandé l'électrification des SAS promenades.**
- **FO a demandé l'installation de lutins muraux pour le rangement des notes de service** en particulier les mesures de séparation, notre demande a été acceptée, les devis vont être lancés.
- Concernant la **médecine de prévention**, le médecin de prévention sera sur l'établissement **ce 15 avril**. En 2021 seulement 25 agents du CP sont passés. Pour 2022 la direction n'a pas été en mesure de nous donner une fréquence de passage par agent.
- **FO a demandé l'installation de auvents devant le PCI et le PCC** afin de protéger les personnels en cas d'intempérie. La direction va en étudier la faisabilité.
- **FO a demandé un grand nettoyage des zones passerelles ateliers** ainsi que l'amélioration du confort pour les agents. S'agissant du nettoyage les agents doivent la aussi faire un signalement GENESIS. La responsable ONET pourra à partir de là organiser l'intervention de son équipe. Pour l'amélioration du confort rien n'a été décidé, **FO ne lâchera pas ce sujet.**
- **FO a demandé quand sera changé l'ensemble des Motorola.** Il y a deux ans notre établissement devait passer de l'analogique au numérique, à l'heure actuelle la direction est incapable de nous répondre.
- **FO a demandé comment le chef d'établissement comptait mettre en place le plan santé au travail du ministère de la justice.** Un plan prévu sur deux ans (2022-2024) dont les deux priorités sont : **développer la santé et la qualité de vie au travail et développer la médecine de prévention et les équipes pluridisciplinaires.**

**C'EST NOTRE ORGANISATION SYNDICALE QUI A MIS AU COURANT LA DIRECTION DE L'EXISTENCE DE CE PLAN...**

Nous ne manquerons pas de suivre assidûment ce dossier.

**En conclusion, cette instance s'est bien déroulée. Nous vérifierons les différents engagements de la direction et resterons vigilants sur les points sans réponses.**

**FO VOS ATTENTES, NOS PRIORITES.**

